Laurent Nuñez prononce dix interdictions administratives de territoire à l’encontre de patriotes britanniques du mouvement “Raise the colours” qui voulaient empêcher les passages de migrants clandestins vers l’Angleterre (MàJ)

20/01/2026 à 10h44



20/01/2026

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

14 janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dix interdictions administratives de territoire prononcées à l'encontre de militants britanniques du mouvement "Raise the colours"

L'attention des services du ministère de l'Intérieur a été appelée à plusieurs reprises, et par différents acteurs, sur la présence d'activistes d'extrême-droite appartenant au mouvement "Raise the colours", pour se livrer, notamment, à des actions de recherches et de destruction de *small boats* et à une activité de propagande sur le littoral français du Nord et du Pas-de-Calais, à destination du public britannique, appelé à renforcer les rangs du mouvement pour mettre un terme au phénomène migratoire.

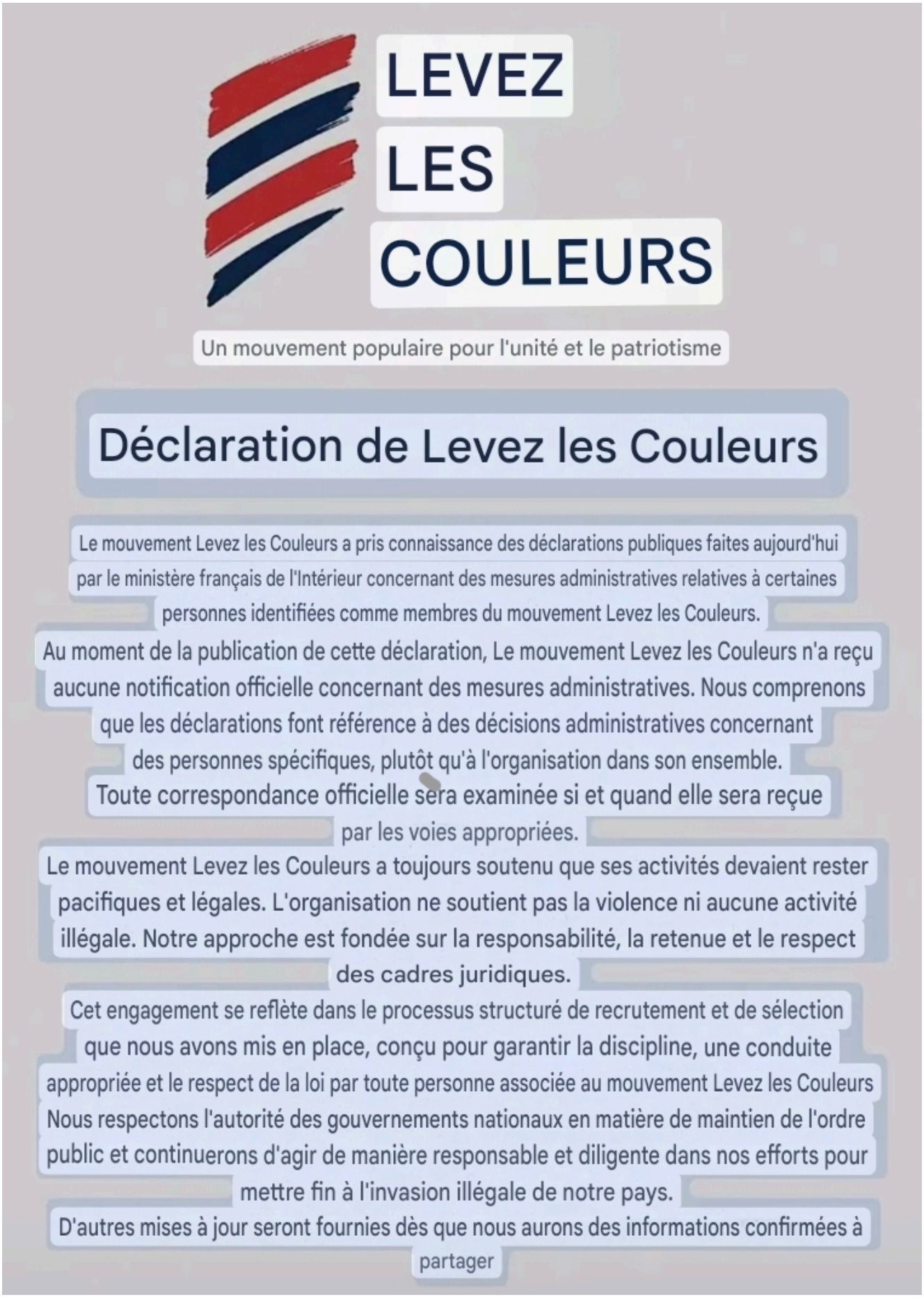
Le ministre de l'Intérieur, informé de ces faits au mois de décembre 2025, a saisi les services compétents placés sous son autorité aux fins d'identification des individus, pour que des mesures d'entrave soient envisagées, les actions menées étant de nature à occasionner de graves troubles à l'ordre public.

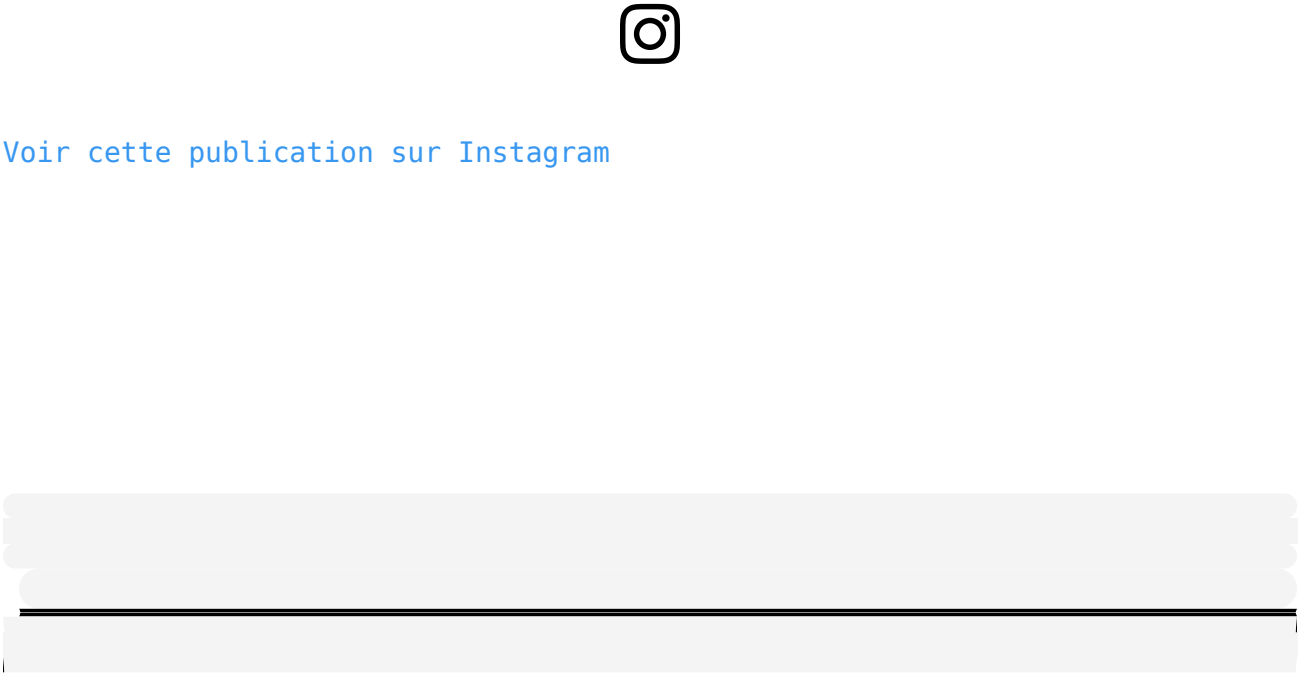
Hier, mardi 13 janvier 2026, dix mesures d'interdiction administrative du territoire ont été prononcées à l'encontre de dix ressortissants britanniques, identifiés comme militants au sein du mouvement et ayant mené des actions sur le territoire français. Dès lors, l'entrée et le séjour en France leur sont interdits.

Le ministre de l'Intérieur félicite l'action efficace et déterminée du préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, et des services du ministère pour garantir l'ordre public et prévenir les actions à caractère violent ou provoquant à la haine et à la discrimination. Le ministre de l'Intérieur salue également l'engagement quotidien et exigeant des forces de sécurité sur les littoraux du Nord et du Pas-de-Calais, dans des conditions difficiles.

Tél : 01 49 27 38 53
Mél : sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Place Beauvau
75008 PARIS


LEVEZ
LES
COULEURS
Un mouvement populaire pour l'unité et le patriotisme
Déclaration de Levez les Couleurs
Le mouvement Levez les Couleurs a pris connaissance des déclarations publiques faites aujourd'hui par le ministère français de l'Intérieur concernant des mesures administratives relatives à certaines personnes identifiées comme membres du mouvement Levez les Couleurs.
Au moment de la publication de cette déclaration, Le mouvement Levez les Couleurs n'a reçu aucune notification officielle concernant des mesures administratives. Nous comprenons que les déclarations font référence à des décisions administratives concernant des personnes spécifiques, plutôt qu'à l'organisation dans son ensemble.
Toute correspondance officielle sera examinée si et quand elle sera reçue par les voies appropriées.
Le mouvement Levez les Couleurs a toujours soutenu que ses activités devaient rester pacifiques et légales. L'organisation ne soutient pas la violence ni aucune activité illégale. Notre approche est fondée sur la responsabilité, la retenue et le respect des cadres juridiques.
Cet engagement se reflète dans le processus structuré de recrutement et de sélection que nous avons mis en place, conçu pour garantir la discipline, une conduite appropriée et le respect de la loi par toute personne associée au mouvement Levez les Couleurs
Nous respectons l'autorité des gouvernements nationaux en matière de maintien de l'ordre public et continuerons d'agir de manière responsable et diligente dans nos efforts pour mettre fin à l'invasion illégale de notre pays.
D'autres mises à jour seront fournies dès que nous aurons des informations confirmées à partager



Voir cette publication sur Instagram

Une publication partagée par Raise The Colours (@raisethecolours.org.uk)

« Une promenade à Paris avec Ryan et Raise the Colours. C’est vraiment déchirant de voir ce qui est arrivé à l’Europe. Ça ne devrait pas être comme ça. »

02/01/2026

La France menace d’arrêter des militants britanniques qui tentent d’empêcher les migrants de quitter les plages françaises à bord de petites embarcations à destination de l’Angleterre.

Des sources proches de Laurent Nunez, le ministre français de l’Intérieur, ont indiqué qu’il souhaitait voir les Britanniques arrêtés pour entrave à la justice et violences aggravées.

Elle fait suite à une série d’actions de type justicier menées par des Britanniques du mouvement Raise the Colours, qui encourage l’affichage public généralisé de drapeaux portant l’Union Jack et la croix de Saint-Georges .

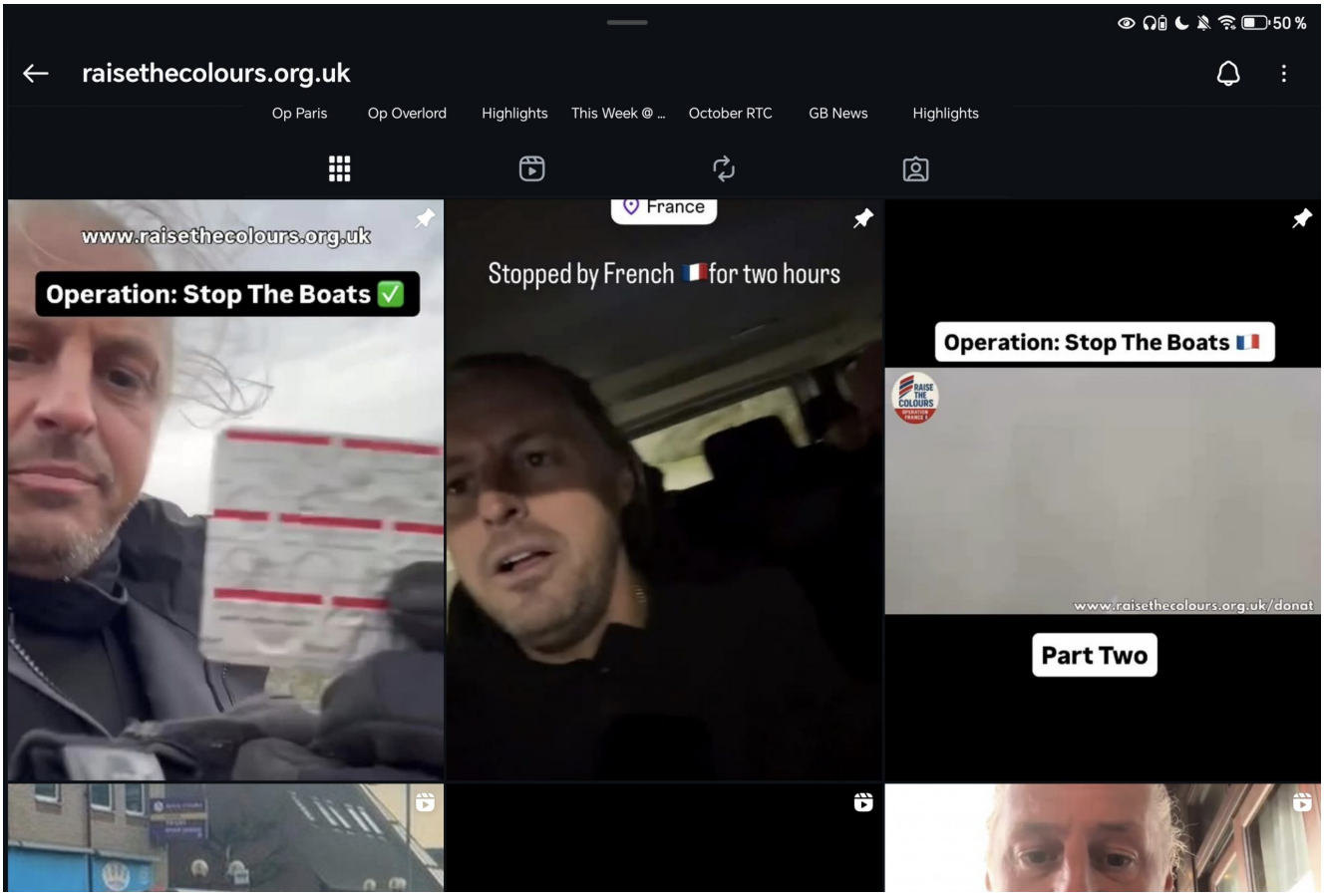
La police a été appelée le 5 décembre lorsqu’un groupe Raise the Colours a tenté d’empêcher des passages piétons.

Les tensions persistent entre le Royaume-Uni et la France en raison du retard pris par la France à adopter des tactiques plus agressives en mer pour empêcher les embarcations des migrants de rejoindre l’Angleterre.

D’après les chiffres du gouvernement , 41 472 migrants sont arrivés au Royaume-Uni en 2025 après avoir traversé la Manche, ce qui représente le deuxième plus grand nombre d’arrivées annuelles de petites embarcations jamais enregistré. Quelque 65 000 migrants ont rejoint le Royaume-Uni en traversant la Manche depuis l’arrivée au pouvoir du Parti travailliste en juillet 2024.

Les militants de Raise the Colours ont publié en ligne des vidéos de ce qu’ils décrivent comme un « contrôle civil des frontières » ou « Opération Stop the Boats ».

[Instagram]



La France menace d'arrêter les patriotes britanniques qui empêchent les passages de migrants clandestins https://t.co/avMQJL4xnG pic.twitter.com/a8Xtr8Wnfv

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) January 2, 2026

Les films les montrent s'avançant dans la mer, criant sur les migrants et, selon les témoins, lacérant de petites embarcations et leurs moteurs avant qu'elles ne puissent être utilisées pour la traversée de la Manche .

Le groupe affirme avoir été contraint de prendre les choses en main car les autorités françaises et britanniques ne prennent pas les mesures fermes nécessaires pour arrêter les bateaux.

Ils risquent toutefois d'être arrêtés, et de hauts

responsables politiques français seraient furieux de ces actions non autorisées et potentiellement illégales.

Une source proche de M. Nunez a déclaré à La Voix du Nord qu'il « exigeait que les membres de ces groupes puissent être identifiés, arrêtés en cas d'action et que des mesures d'obstruction soient envisagées ».

Selon le journal, la préfecture de Calais a indiqué avoir réagi aux agissements des Britanniques en prenant des « mesures de suivi et de coordination à différents niveaux : local, zonal et national ». Elle n'a cependant pas précisé les détails de ces mesures pour des raisons de sécurité.

Cependant, des sources ministérielles ont indiqué que le gouvernement français n'était pas satisfait de son efficacité face à cette menace.

« On ne voit rien venir. Les autorités ne font rien, comment se fait-il que ces gens retournent si facilement sur la côte ? » a ajouté la source.

Le parquet de Boulogne a indiqué que des poursuites étaient envisagées.

Une source au sein du bureau a déclaré : « Nous avons également fait des signalements auprès des sous-préfectures de Calais et de Dunkerque. La présence de représentants de l'extrême droite britannique sur la côte leur a déjà été signalée. »

Une source de Raise the Colours a déclaré : « On pourrait arguer que les Français devraient s'efforcer davantage d'empêcher les traversées de migrants, plutôt que de se préoccuper des actions d'autrui. Je doute que cela dissuade ceux qui tentent d'empêcher ces traversées. »

Lors d'un sommet franco-britannique qui s'est tenu au Royaume-Uni l'été dernier, le président français Emmanuel Macron a

promis que des unités d’élite de la police interviendraient en mer pour la première fois en interceptant les embarcations des passeurs lorsqu’ils s’approcheraient des plages pour récupérer des migrants.

Cependant, cette nouvelle stratégie, qui vise les bateaux-taxis remontant la côte depuis les voies navigables intérieures, n’a pas encore été mise en œuvre en raison des inquiétudes du syndicat de police quant aux risques pour la vie humaine liés à l’arrêt des petites embarcations en mer.

Et ce, malgré un appel direct de Sir Keir Starmer à M. Macron dans une lettre divulguée à la fin de l’année dernière, dans laquelle le Premier ministre avertissait que sans ces nouvelles tactiques, il n’y avait « aucun moyen de dissuasion efficace dans la Manche ».

The Telegraph